01net OK nos newsletters nos magazines
01net Lisez 01net pour 2,45 € / n° seulement
ACTUALITÉS | COMPARATIFS ET TESTS | JEUX | ASTUCES | 01netTV | telecharger.com | BONS PLANS | FORUM | 01BUSINESS
Applis, logiciels | Produits | Télécoms | Sécurité | Culture, médias | Politique, droits | Technos | Buzz, société | Jeux | Science, recherche

YouTube : Orange critique vivement le classement des FAI de Google

Pour l'opérateur historique, le comparatif créé par le géant du Web est avant tout un outil de pression pour obliger les FAI récalcitrants à bien diffuser ses flux vidéo. Et sans broncher.

Gilbert Kallenborn | 01net | le 10/07/14 à 17h06 | 1 réaction

Tweet

Depuis quelques semaines, Google agite la sphère télécoms avec son classement des meilleurs FAI pour regarder YouTube. Ce comparatif n'est pas encore disponible en France, mais hérisse déjà le poil des FAI de l'Hexagone, à commencer par Orange. Interrogé par *01net*, l'opérateur historique se livre à une critique cinglante de ce comparatif, jugé réducteur et partisan.

Premièrement, Orange estime qu'il n'est pas juste de focaliser uniquement sur les FAI pour expliquer une mauvaise performance de lecture YouTube. D'autres éléments sont à prendre en compte. Selon l'opérateur, *« les questions de qualité de service ne découlent pas d'actions ou d'inactions prétendues des FAI, mais sont plus généralement le fait des comportements des acteurs qui envoient et acheminent les contenus (opérateurs de transit, fournisseurs de services). Les problèmes éventuels de qualité peuvent ainsi résulter, par exemple, des choix de livraisons des données (formats, localisation) ou de dimensionnement de l'interconnexion avec les FAI. La congestion est avant tout la conséquence du refus de certains acteurs qui envoient massivement des contenus de prendre en charge une partie des flux qu'ils génèrent sur les réseaux des FAI, notamment par un partage des coûts liés à l'augmentation significative du trafic sur les réseaux des FAI. »*

En somme, Google est prié de contribuer au financement des infrastructures télécoms avant de se permettre de taper sur les FAI.

Orange interpelle les autorités de concurrence

Deuxièmement, Orange pense que ce classement est en réalité une méthode déloyale pour faire pression sur les FAI qui ne veulent pas subir les énormes flux Google sans broncher. *« Le choix de publication d'un comparatif entre FAI par un acteur disposant d'un pouvoir de marché particulièrement important sur les contenus internet, comme Google, représente un moyen évident de contrainte sur les FAI pour d'obtenir de ces derniers que les contenus de Google soit diffusés dans de meilleures conditions et/ou aux conditions voulues par Google »*, explique l'opérateur, qui voit dans cette initiative une tentative d'abus de position dominante. *« Cette contrainte dès lors qu'elle est exercée par un acteur disposant d'un pouvoir de marché inégalé dans le monde de l'internet soulève de vives préoccupations dont les autorités de concurrence nationales et communautaire devraient légitimement se saisir sans délai »*, ajoute-t-il.

Enfin, Orange rejette ce comparatif sur le plan déontologique. *« Un tel classement mis en œuvre par un acteur privé ne présente aucune garantie de sincérité ni d'indépendance, contrairement aux observatoires qui peuvent être mis en place par des autorités indépendantes et selon un cahier des charges précis »*, souligne l'entreprise. En filigrane se pose évidemment la question de la neutralité du net et du modèle économique général de l'acheminement des contenus. Un débat qui est loin d'être tranché.

@01net sur twitter

à lire aussi
SUR LES MÊMES THÈMES

- Couverture 4G : Bouygues et Orange loin devant, Free talonne SFR
- Itinérance: pour l'Autorité de la concurrence, l'Arcep doit mettre Free en demeure
- Haut débit fixe: l'Arcep généralise la technologie VDSL2 à toute la France
- Palmarès des milliardaires des télécoms : Xavier et Patrice devant Martin
- Free Mobile accélère son réseau avec la technologie Sambal
- Youtube : comment Google expose au grand jour la piètre qualité des FAI
- Fausse carte 4G : SFR épinglé par le régulateur
- Roaming : tour d'horizon des offres des opérateurs low cost et des MVNO
- Virgin Mobile inclut des appels depuis l'Europe dans deux de ses forfaits
- Le président de l'Arcep répond aux critiques de Martin Bouygues
- Le pari osé de Bouygues Telecom sur les réseaux fixes
- 3,7 millions de Français ont utilisé la 4G au premier trimestre 2014
- Orange lance deux produits pour appeler de France vers le Maghreb
- Téléphoner depuis l'étranger : tout ce que propose votre opérateur
- Free inclut les appels vers les fixes tunisiens depuis ses box
- Martin Bouygues fustige le rôle de l'Arcep dans l'arrivée de Free Mobile
- Orange ne rachètera pas Bouygues Telecom
- Fibre optique : une nouvelle offre de Sosh pour répondre à Bouygues Telecom
- Roaming mobile: la baisse des prix s'accentue en Europe

Lire aussi:

Neutralité du net : les fournisseurs de contenu priés de passer à la caisse, le 13/12/2013

envoyer par mail imprimer l'article Tweet

Suivre @01net

Actu précédente

Palmarès des milliardaires des télécoms : Xavier et Patrice devant Martin

Actu Suivante

Haut débit fixe: l'Arcep généralise la technologie VDSL2 à toute la France

> Voir l'intégralité des commentaires

01net CGV - Conditions d'abonnement - Charte de confiance - Recrutement - Contacts - Mentions légales et CGU

NextInteractiveMedia : 01net - RMC - RMC SPORT - RMC DÉCOUVERTE - BFMTV - BFM BUSINESS - 01Business - Association RMC/BFM

lecharger.com OK GUIDE D'ACHAT ASTUCES